

POURQUOI CRÉER UNE BANQUE ALIMENTAIRE À FRIBOURG ?

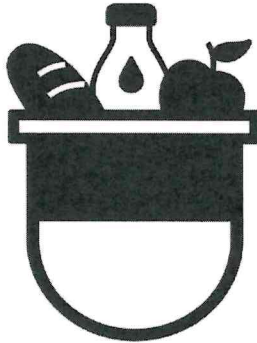
Depuis le semi-confinement de 2020, les associations en lien avec les populations en situation précaire ont connu une augmentation inédite de la demande en aide alimentaire par rapport aux années précédentes. Les distributions d'urgence ont permis de venir en soutien aux personnes vulnérables impactées par la crise économique et sociale découlant du COVID-19. Malgré leur engagement, un manque de coordination et de ressources lors des distributions a été mis en lumière. Face à ces constats, elles ont décidé de poursuivre leur mobilisation et de renforcer leur coopération en créant une nouvelle structure. Cet engagement collectif contre la précarité s'est concrétisé avec la création de l'association « Banque Alimentaire Fribourgeoise » (BAF) le 27 septembre 2021. La vingtaine d'associations membres ont élu 8 expert-e-s au comité et le coordinateur a été confirmé afin de mener à bien ce projet.

Pour rappel, ce projet est une des revendications du Collectif Dignité Fribourg (<https://dignite-fribourg.ch/>) en faveur de la promotion du droit à l'alimentation. Cette future structure cantonale se fixe un triple objectif :

- Lutter contre la précarité en offrant des produits de première nécessité à des associations aidant des personnes défavorisées.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire en donnant une seconde vie aux invendus.
- Aider à la réinsertion professionnelle de personnes éloignées du monde de l'emploi en les intégrant, dans la mesure du possible, à ses activités.

A ce titre elle est un outil de développement durable complet. Mais concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?

L'idée est de soutenir la vingtaine d'organisations membres de cette nouvelle association dans la phase de récolte de denrées alimentaires. La nourriture ré-



**Banque Alimentaire
Fribourgeoise
Freiburger
Lebensmittelbank**

coltée est stockée dans un seul endroit et accessible pour ces acteurs, qui la redistribuent gratuitement à leurs bénéficiaires. Il s'agit donc d'une structure facilitatrice au service de toutes les organisations qui s'occupent de la distribution de produits alimentaires et de première nécessité. C'est grâce à l'action commune de tout-e-s que ce projet devient une plus-value, en étant capable de centraliser les différentes forces et synergies existantes et de partager les moyens humains, matériels et financiers pour mieux répondre aux besoins. Même si l'approche principale de la BAF concerne la récupération d'invendus, des collaborations avec des producteurs locaux sont prévues afin de valoriser une aide alimentaire locale permettant une plus grande qualité et une diversité dans les produits récoltés. En misant sur les trois piliers du développement durable, ce projet souhaite offrir une réponse au gaspillage de nourriture et se positionner comme un lieu de partage. En Suisse, selon les statistiques de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)¹, 2,8 millions de tonnes de nourriture consommable sont gaspillées chaque année. Ces pertes, qui portent des atteintes supplémentaires à l'environnement, sont principalement causées par les ménages (38%).

Le soutien financier de la Direction de la Santé et des Affaires Sociales ainsi

qu'un apport dans le cadre de la Stratégie de développement durable permettent d'assurer le travail de coordination durant l'année 2022. Il s'agit donc maintenant de doter le projet des ressources nécessaires qui permettront la mise en place et le démarrage de la banque alimentaire dès 2023. Nous pouvons désormais compter également sur le soutien de la Loterie Romande dans ce sens mais la route est encore longue. Actuellement notre association est à la recherche de :

- Un local d'environ 800 m2 adapté aux besoins du projet
- Le budget nécessaire pour l'aménagement de ce local
- Les ressources humaines dès 2023

Vous souhaitez nous soutenir?

IBAN : CH21 0900 0000 1574 8363 3

Adresse : Association « Banque Alimentaire Fribourgeoise », Rue Hans Fries 11, 1700 Fribourg

Pour plus d'informations:

M. Christophe Koersgen, coordinateur de l'association

Tél : 079 / 725 72 67

Email: christophe.koersgen@reper-fr.ch

¹<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/guide-des-dechets-a-z/biodechets/types-de-dechets/dechets-alimentaires.html> ■